



## **BELGIQUE**

### **Intervention de S.E. Hadja Lahbib, Ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur**

#### **Dixième Conférence d'examen des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP)**

#### **Débat général**

1 août 2022

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir assumé la présidence de la Conférence d'examen du TNP et de vous remercier chaleureusement pour la préparation transparente et inclusive de cette conférence. Je vous assure de l'entière coopération de ma délégation dans l'exercice de vos responsabilités.

La Belgique s'associe pleinement à la déclaration de l'Union européenne.

Monsieur le Président,

La guerre non-provoquée, injustifiée et contraire au droit international qui a été déclenchée par la Russie contre l'Ukraine nous confronte malheureusement de nouveau à une menace nucléaire potentielle. La gravité de cette situation exige de toutes les nations éprises de paix de non seulement condamner l'agression de l'Ukraine par la Russie et d'exiger son retrait inconditionnel des frontières ukrainiennes internationalement reconnues. La Belgique condamne également tout discours impliquant une coercition nucléaire et toute action mettant en danger la sûreté et la sécurité nucléaires de l'Ukraine.

Lorsque l'on examine la détérioration des relations entre les puissances mondiales et l'augmentation de l'importance des armes nucléaires dans le discours public, le défi formidable auquel est confrontée cette conférence apparaît clairement. Les grands dossiers de prolifération restent en suspens. Certains traités sur le contrôle des armements se sont effondrés. Les problèmes de mise en œuvre et de vérification ont sapé la confiance dans la durabilité des accords juridiques. De plus, un fossé s'est creusé au sein de notre communauté sur la voie du désarmement nucléaire.

Le tableau est sombre mais il ne doit cependant pas affaiblir notre détermination. Nous devons considérer ce qui est en jeu. Le TNP est un rempart contre la prolifération des armes nucléaires. Il offre aux États les bienfaits de l'atome, que ce soit pour l'énergie ou pour la

thérapie contre le cancer. Il assure la sécurité et le développement technologique. Il est donc de notre responsabilité collective de réaffirmer notre engagement envers l'ordre mondial fondé sur des règles et de tout mettre en œuvre pour le succès de cette conférence. Tous les sujets doivent pouvoir être abordés ici sans tabou, ni risque de blocage.

Nos engagements passés ne sont pas devenus obsolètes. Le plan d'action 2010 offre toujours une base solide pour progresser dans les trois piliers du TNP. Nous devons maintenant discuter de sa mise en œuvre et convenir de mesures concrètes pour réaliser ces nobles objectifs.

La Belgique est profondément préoccupée par l'expansion alarmante du programme nucléaire iranien, tant en termes de matières fissiles que de savoir-faire. L'Iran doit se conformer à ses obligations internationales et permettre à l'AIEA de mener ses activités de vérification sans entrave.

Le dossier iranien montre l'importance du protocole additionnel: il est notre garantie d'un contrôle effectif du programme nucléaire au-delà de toute date d'expiration du Plan d'action global commun (JCPoA). Cette observation dépasse le cas de l'Iran. Mon pays plaide pour redoubler nos efforts pour l'universalisation du protocole additionnel, car l'expérience a démontré qu'un accord de garanties à lui seul ne suffit pas pour détecter les programmes secrets.

La Corée du Nord continue de bafouer les règles internationales. L'apaisement n'est pas une option. La pression internationale sur le régime doit être maintenue, notamment par l'application stricte des sanctions par tous les États sans exception.

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons pas nous satisfaire du rythme actuel du désarmement nucléaire. Les États dotés d'armes nucléaires doivent prendre des mesures supplémentaires. Aucun membre du TNP n'est exempté des obligations au titre de l'article VI. Nous regrettons que la Chine soit le seul État doté d'armes nucléaires qui augmente rapidement son stock nucléaire. D'autres États modernisent leurs arsenaux ou introduisent de nouveaux vecteurs potentiellement déstabilisants.

Des réductions réelles des stocks de tous les types d'armes nucléaires devraient être combinées avec des mesures politiques dans le but de réduire le risque d'attaques accidentelles ou non autorisées. Dans ce contexte, la Belgique soutient le document de travail de l'Initiative de Stockholm sur la réduction des risques nucléaires. Cependant, si la réduction des risques répond à un besoin existentiel, elle ne peut pas se substituer aux progrès tangibles en matière de désarmement.

Le désarmement sans contrôle conduit au désarmement sans confiance. La vérification du désarmement nucléaire nécessite la mise en place de nouvelles techniques et procédures. Plusieurs initiatives sont dédiées à cette tâche et la Belgique contribue activement aux efforts de l'une d'entre elles, à savoir le Partenariat international sur la vérification du désarmement nucléaire (IPNDV), qui s'est réuni à Bruxelles en juin dernier.

Un monde sans armes nucléaires n'est possible que dans un monde sans essais nucléaires. La Belgique, avec 16 autres États, a présenté un document de travail (WP.19), proposant des mesures que tous les États peuvent mettre en œuvre pour renforcer le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et son régime de vérification et avancer vers son entrée en

vigueur. Permettez-moi de terminer par un appel. Nous appelons en particulier chaque Etat de l'Annexe 2 à accéder au Traité sans attendre que les autres le fassent au préalable.

Je vous remercie.